

ANALYSE ÉCONOMIQUE ET HISTORIQUE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES
(épreuve n° 268)

ANNÉE 2013

Épreuve conçue par H E C Paris

Voie économique et commerciale
Option économique

L'intitulé de l'épreuve écrite était « Administrations publiques et compétitivité depuis le début du XIXe siècle ».

Il s'agissait de croiser deux thématiques d'actualité. D'un côté l'épaisseur, les rôles, l'efficacité des administrations publiques, de l'autre la compétitivité d'une économie nationale même si cette notion peut être contestée (voir les opinions de Krugman) et si le terme est relativement récent.

Cette année l'ancrage historique a été rappelé dans l'intitulé afin d'éviter que le traitement ne concerne que la période récente. On ne rappellera jamais assez que le programme concerne les XIX et XXe siècles et qu'il est indispensable de croiser analyse historique et analyse économique pour rédiger une bonne copie. Sur le sujet un bon travail devait montrer en quoi l'analyse historique avait sa place dans les débats contemporains sur la capacité des administrations publiques à servir efficacement la compétitivité. Il convenait toujours de mettre en perspective les faits, d'en proposer une interprétation, de déceler les éléments de continuité et de rupture. Les critères de notation restaient la qualité de la structuration et de la démonstration, le degré de maîtrise des concepts et des mécanismes, l'étendue et la précision des connaissances historiques.

Ce sujet était largement transversal. Au moins six chapitres du programme pouvaient être mobilisés pour le traiter.

Chapitre 6 : Le rôle de l'Etat dans la vie économique et sociale

Chapitre 8 : L'internationalisation des économies

Chapitre 9 : Les paiements internationaux

Chapitre 10 : Déséquilibres et politiques économiques et sociales en économie ouverte

Chapitre 11 : Le changement social contemporain dans les pays développés à économie de marché

Chapitre 12 : Les stratégies de développement

Les correcteurs attendaient une analyse structurée du sujet et surtout une réflexion poussée, fondée notamment sur les expériences historiques.

Comme sur d'autres sujets il n'y avait pas un seul plan pertinent. Ce qui compte c'est la qualité de la démonstration. Des candidats ont été tentés par un plan purement chronologique ; sur ce sujet une telle approche ne s'est pas révélée pertinente, elle a été associée à des visions caricaturales d'un état n'intervenant pas ou peu avant 1914 sur le champ de la compétitivité et intervenant abondamment après la Première Guerre mondiale. Ce faisant les candidats omettaient le rôle clef de la politique commerciale au XIXe, grand outil au service de la compétitivité prix, les politiques en faveur de l'éducation et toutes les actions en faveur de la compétitivité hors prix. De même les candidats ont souvent oublié les effets en retour négatifs des interventions des administrations au XXe (surévaluations monétaires, fiscalité non optimale...). Sur ce sujet le plan chronologique n'était clairement pas porteur.

Un plan possible pouvait être d'opposer simplement le rôle bienfaisant des administrations en faveur de la compétitivité (innovations, infrastructures, éducation, politique commerciale, politique de change, clusters et recherche de spécialisations...) et leur possible influence négative en voyant en quoi les administrations pouvaient freiner la compétitivité (fiscalité sur les entreprises, coût du travail, erreur de politiques monétaire et de change...). L'opposition entre la compétitivité prix et la compétitivité hors-prix pouvaient structurer les sous-parties, de même que des oppositions entre mesures conjoncturelles et structures.... De nombreuses séquences historiques pouvaient appuyer l'argumentation (restauration Meiji au Japon, dévaluations compétitives des années 1930, stratégie chinoise d'insertion dans la mondialisation depuis 1978...). Au fil du développement il était important de mettre en exergue certaines questions comme : sur quels critères juger de l'évolution de la compétitivité nationale ? Un pays peut-il fonder son développement sur un excédent permanent de sa balance courante ? La recherche de la compétitivité peut-elle avoir un caractère coopératif ?